



COMPÉTITION DE KATA

Directives pour les juges

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE JUDO
COMMISSION KATA
AVRIL 2020



Obligations pour le juge kata FIJ

Le juge doit être membre d'une Fédération Nationale membre de la FIJ, en règle avec celle-ci et reconnu par son Union Continentale.

Le juge doit avoir les connaissances requises dans le domaine du kata, en particulier dans la compréhension des techniques. Il doit connaître les règlements d'évaluation dans leur intégralité.

Le juge, doit maintenir à jour ses connaissances en matière d'évaluation par tous les moyens en particulier en participant aux stages.

Le juge doit se préparer avec sérieux pour la tâche qui lui a été confiée. En tant que membre d'une organisation officielle, il a l'obligation de respecter le Code de conduite et d'éthique, être intègre et avoir une attitude professionnelle. Par définition, le juge est impartial.

Le juge doit se présenter avec la tenue officielle sur le site de compétition. Il doit impérativement respecter les horaires définis par l'organisation.

Il n'y a pas de compétition entre les juges et aucune rivalité ne sera tolérée.

Critères

Pour les événements de la FIJ, le juge doit être âgé d'au moins 30 ans et être au minimum ceinture noire 4^e dan. Le juge doit avoir une licence FIJ dans le kata qu'il évalue.

Tenue officielle

Le juge doit porter la tenue officielle définie par la Commission Kata :

- Veste: bleu marine
- Pantalon: gris foncé
- Chemise: blanche
- Cravate: FIJ
- Chaussettes: noires
- Chaussures de ville: noires

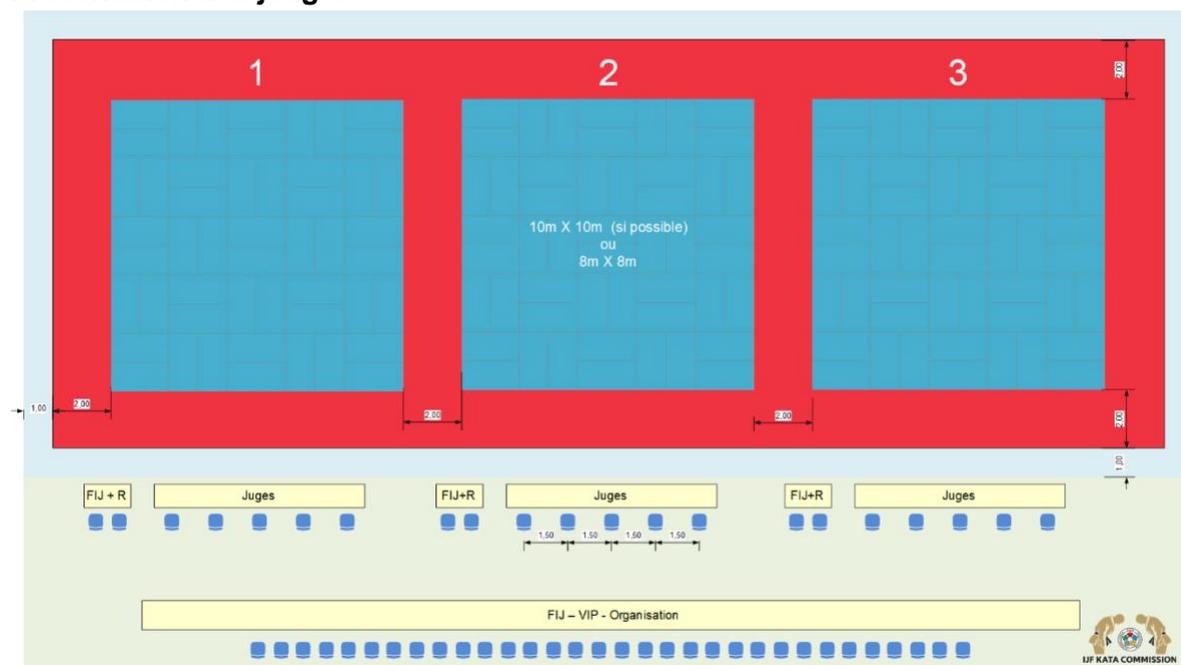
Recommandations pour le juge kata FIJ

Le juge doit connaître les dernières adaptations et interprétations des règles de compétition de Kata de la FIJ. Il doit mettre à jour ses connaissances.

Le juge doit contribuer au développement de l'activité et à la formation des futurs juges en assumant un rôle de leadership dans les programmes nationaux et continentaux de juges kata.

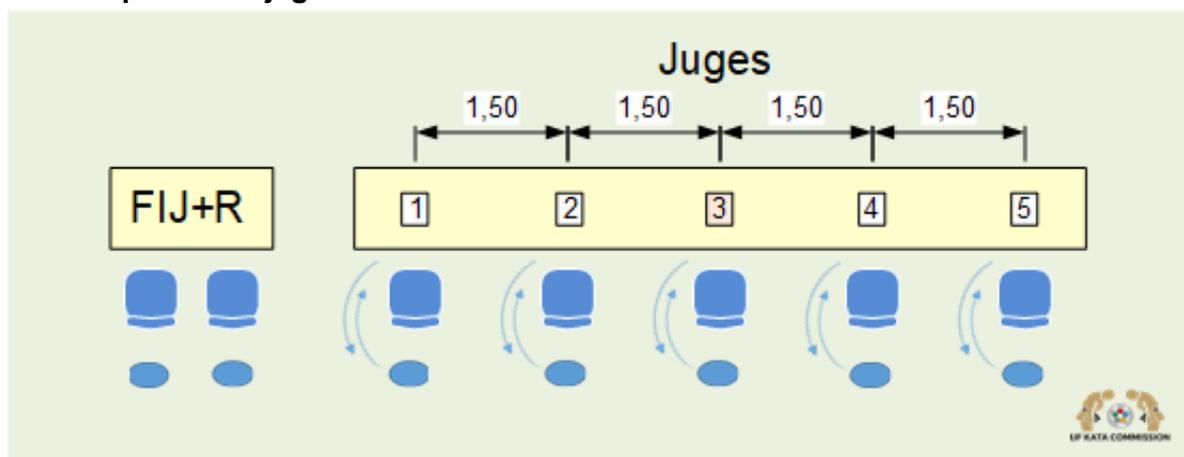
Le juge doit être un membre actif et coopératif dans les missions qui lui sont confiées.

Présentation des juges



- Pour le début de la compétition ou lors de la cérémonie d'ouverture.
- En ligne face aux spectateurs au bord du tapis.
- Le membre désigné de la commission kata de la FIJ donne le signal du salut au début et à la fin de la compétition.

Mise en place des juges



- Alignement des juges (face au tapis): commissaire FIJ, juge réserve, 1, 2, 3 (juge en chef), 4, 5.
- Le juge en chef donne l'ordre de salut aux juges au début et a la fin de chaque groupe.
- Les compétiteurs à l'opposé et face aux juges attendent le signal de départ.
- Le juge en chef donne le signal de départ en position debout, les bras tendus.

Code de conduite et d'éthique

Le juge désigné par la FIJ est le représentant de la Fédération internationale de judo sur et en dehors de la zone de compétition. Il est essentiel qu'il se conduise de manière exemplaire à tout moment. Le juge doit avoir une attitude et une conduite professionnelles.

Le juge doit avoir un aspect soigné. Il doit se présenter aux horaires définis à toutes les manifestations où il est convié et être disponible durant tout l'évènement.

Le juge doit assister à toutes les réunions où sont données les explications sur les règles et les informations relatives à l'évènement. Le juge qui ne participe pas aux réunions s'exclut lui-même de l'évènement.

Le juge qui ne peut pas respecter ses engagements, doit en aviser le Président ou le Directeur sportif de la Commission kata par écrit avant l'évènement. Sa demande doit être motivée par des raisons exceptionnelles.

Le juge pour préserver son intégrité lors de la compétition doit rester dans la zone qui lui est réservée et ne pas avoir de contact avec un compétiteur, un entraîneur ou le public.

Le juge est chargé de protéger l'esprit du judo en rendant des décisions justes et impartiales. Pour rester libre de tout parti pris, il est recommandé que le juge refuse toute affectation en tant qu'entraîneur ou responsable d'une équipe engagée dans la compétition.

Le juge ne doit pas regarder le formulaire d'évaluation des autres juges. En cas de technique oubliée, une consultation doit être effectuée après la prestation par les membres d'un même jury.

Le juge doit, lors de l'évènement, se présenter dans les meilleures conditions de santé physique et morale en évitant tout excès pouvant nuire à sa mission.

Le juge n'est pas autorisé à participer en tant que compétiteur aux évènements organisés par la FIJ ou sous son égide. Dans le cas contraire, il perdra automatiquement toutes ses licences.

Sanction

Lors de chaque manifestation Kata FIJ une Commission de discipline composée de 3 personnes minimum sera désignée. Celle-ci sera placée sous l'autorité du Président de la Commission kata de la FIJ ou de son représentant. Cette Commission pourra donner une sanction à tout juge qui ne respecte pas le règlement ou qui montre un comportement inadapté avec l'esprit du Judo. Cette sanction, allant du simple avertissement à l'exclusion de la compétition, ne pourra être donnée qu'après avoir entendu le juge concerné. Un rapport devra être rédigé et envoyé au Secrétaire Général de la FIJ.